

autour des terrains de vêlage des caribous. L'ours noir, seule autre espèce de gros gibier, s'est multiplié au cours des six dernières années et le programme de piégeage actuellement en cours a pour but de fournir des renseignements sur sa répartition et ses déplacements. Des recherches sont également effectuées sur l'écologie et la biologie des espèces de petit gibier telles que le lièvre d'Amérique, le lièvre de l'Arctique, le lagopède des saules, le lagopède des rochers et la gélinothe huppée. Le gibier d'eau relève des autorités fédérales.

A Terre-Neuve comme ailleurs, l'industrie de la fourrure d'animaux sauvages a été caractérisée par une instabilité à court terme et un fléchissement à long terme. Toutefois, les récentes ventes de fourrures ont établi des prix records, ce qui indique que la régression de la dernière décennie connaît peut-être un répit temporaire. Le nombre des trappeurs dans la province est à peu près le même qu'il y a dix ans. Vu l'intérêt soutenu pour ce métier, on effectue actuellement des recherches et des études sur tous les animaux à fourrure. Auparavant, seul le castor faisait l'objet d'un programme de conservation. Les études sur la martre des pins, dont la survivance est menacée, se poursuivent, et l'on espère qu'elles fourniront les renseignements nécessaires à l'élaboration du programme de conservation destiné à sauver l'espèce.

Île-du-Prince-Édouard. La Division des pêches et de la faune de la Commission de contrôle de l'environnement a la responsabilité entière ou partielle de la recherche et de la conservation de la faune dans l'Île-du-Prince-Édouard. Tous les animaux sauvages non migrateurs relèvent exclusivement de la province, tandis que les poissons et les oiseaux migrateurs relèvent également du gouvernement fédéral. Une des tâches principales consiste à vérifier constamment les populations de gibier afin d'aider à déterminer les saisons de chasse et les limites de prises.

On cherche actuellement à établir une population viable de faisans par l'introduction de nouvelles espèces et l'évaluation continue de leur comportement. L'amélioration de l'habitat revêt une importance primordiale pour toutes les formes de vie sauvage. La gestion des pêches consiste en grande partie dans la construction d'échelles pour faciliter le passage des poissons et autres mesures d'amélioration des cours d'eau, comme par exemple la stabilisation des rives. L'amélioration de l'habitat du gibier d'eau consiste surtout à inonder des marais afin de favoriser la production de gibier d'eau, et plusieurs programmes actuellement en cours sont exécutés en collaboration avec *Ducks Unlimited (Canada)*. En outre, plusieurs zones de conservation de la faune sont aménagées afin de permettre au besoin l'application de techniques spéciales de conservation. La protection des animaux à fourrure, dont le principal dans l'Île-du-Prince-Édouard est le renard roux, prend de plus en plus d'importance.

L'acquisition de terres, surtout de marais et d'habitats fragiles, a été un facteur primordial dans la conservation de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nouvelle-Écosse. La Division de la faune du ministère des Terres et Forêts dirige des programmes de recherche et de conservation dont l'objectif est de garantir que les ressources fauniques continueront à contribuer au bien-être mental, physique et économique des habitants de la Nouvelle-Écosse.

Les espèces de gros gibier de la province sont soumises à des études en vue de réunir des données annuelles sur les modalités de capture, les rapports d'âge et de masculinité, la reproduction, les comportements, etc. Les animaux à fourrure comprennent: castor, rat musqué, vison, loutre, chat sauvage, lynx, renard, raton laveur et belette; ils apportent un supplément de revenu à quelque 3,500 personnes qui recueillent chaque année des peaux d'animaux sauvages d'une valeur de \$100,000 à \$200,000. A l'heure actuelle, on accorde une attention toute particulière au castor, dont la fourrure rapporte le plus. L'Association des trappeurs de la Nouvelle-Écosse est organisée de façon à ce que les personnes qui sont le plus proche des ressources aient leur mot à dire lorsqu'il s'agit de l'utilisation judiciaire et de la protection des animaux. L'un des buts de l'Association est d'encourager l'amélioration des méthodes de vente et de manutention des peaux brutes recueillies par les trappeurs afin d'accroître la qualité de la fourrure en général et de rendre ainsi plus avantageux les prix payés aux trappeurs. On s'intéresse en particulier aux diverses méthodes de coupe du bois et à la protection du chevreuil; à cet effet, un programme a été mis au point par une importante société de pâte à papier, de concert avec le ministère.

Pour ce qui est des oiseaux migrateurs, le Service canadien de la faune et la Division provinciale de la faune s'en occupent conjointement. Des programmes portant sur les inventaires des populations, le baguage, les niveaux de capture, etc., sont établis pour des périodes d'un an par la Division. Tous les endroits importants fréquentés par le gibier d'eau